

Notre ami Dubost licencié de Radio Courtoisie pour avoir invité Conversano



A Riposte Laïque, nous essayons d'avoir une devise : pas d'ennemis dans la réinfosphère qui lutte contre l'invasion migratoire et l'islamisation de notre pays. Cela ne nous empêche pas, parfois, d'avoir des débats, que nous souhaitons amicaux, avec des amis avec qui nous pouvons avoir, ponctuellement, quelques divergences.

Nous savons par ailleurs que toutes les équipes sont sujettes, parfois, à des conflits internes qui font partie de la vie, et, en général, nous ne nous en mêlons pas, pour ne pas ajouter de la division à la division.

Pourtant, cette fois, c'est une divergence, rendue publique, qui oppose trois personnes, ou entités, que nous aimons bien : Radio Courtoisie et sa présidente, Dominique Paoli, Henri Dubost, présentateur, tous les mois, du « Libre Journal de l'Identité », de 12 heures à 13 heures 30, et Daniel Conversano, fondateur de Suavelos, éditeur du dernier livre de Guillaume Faye, « La guerre civile raciale », et blogueur fort apprécié d'un public jeune.

Précisons d'abord que depuis près de dix ans, Christine Tasin et moi avons été invités des dizaines de fois, que cela soit la première fois par Bruno Larebière, puis par le regretté Gérard Marin, ou bien Nicolas Stoquer, ou bien l'ambassadeur Albert Salon, ou bien Christian Vanneste, ou bien Paul-Marie Coûteaux, ou bien Alain Bournazel, sans oublier, bien sûr,

Henri Dubost, et que d'autres contributeurs de notre site y ont également été toujours fort bien accueillis.

J'avais eu l'honneur d'être invité, trois heures durant, à rendre hommage à Gérard Marin, dont j'avais été le dernier invité, en compagnie de Henry de Lesquen et de Dominique Paoli. Et j'ai appris à connaître l'histoire de cette radio qui, depuis 1987, année de sa création par Jean Ferré, en ne comptant que sur les dons de ses auditeurs, présente la voix de la France du pays, réel, et, à sa façon, a été un pionnier de la réinformation.

Tous les ans, nous sommes invités à présenter nos livres à la fête de Radio Courtoisie, qui draine des milliers de visiteurs.

Nous croyons comprendre que la direction de la radio a été très ébranlée par une lourde amende qui a touché Radio Courtoisie, sanctionnée par le CSA pour les propos suivants de Henry de Lesquen, qui, pourtant, n'ont, selon nous, rien de scandaleux, comme vous pourrez le constater.

Henry de Lesquen : « François Foucart, l'islam est-il une religion de paix, d'après vous ? »

François Foucart : « Écoutez, on a dit tellement de choses là-dessus, on a fait tellement de démagogie qu'il n'y a qu'une réponse à faire. Tout nous prouve, et tous les jours, que, il suffit de lire le Coran et il suffit ensuite de voir les résultats de la lecture du Coran, pour voir que c'est une religion épouvantable. C'est une religion de haine, un point à la ligne. Ce n'est pas la peine d'ergoter de façon interminable. Ceux qui disent que c'est une religion de paix se foutent du monde. »

Henry de Lesquen : « « Se moquent du monde... » : on n'est pas grossier à Radio Courtoisie. »

<https://ripostelaique.com/degueulasse-radio-courtoisie-condamne-a-25-000-euros-damende-par-le-csa.html>

Ces propos avaient été condamnés par le CSA pour non maîtrise de l'antenne (!) et incitation à la haine (sic !). 25 000 euros d'amende, et une menace permanente autour du droit de diffuser la radio sur les ondes. Autrement dit, ces maîtres-

censeurs du CSA, qui exigent des prérogatives toujours plus importantes, ont un droit de vie ou de mort sur Radio Courtoisie !

Depuis, craignant de perdre sa fréquence, la nouvelle direction, avec madame Paoli à la tête de la radio, multiplie les signes de prudence. C'est ainsi qu'une émission où le docteur de Peretti parlait du halal a été totalement effacée. Nous avons constaté qu'on nous demandait la plus grande prudence, sur l'antenne, quand nous évoquions l'islam, ou l'invasion migratoire, et que nous étions, comme René Marchand, moins souvent invités, sans doute par prudence (bien que nous n'ayons jamais occasionné le moindre procès la radio).

C'est dans ce contexte que la crise a éclaté. Henri Dubost avait invité Daniel Conversano, comme éditeur du dernier livre de Guillaume Faye. Notons qu'il avait déjà été invité sur la radio. Cela, manifestement, n'a pas plu à la nouvelle direction, qui a annulé l'émission et choisi de licencier Henri Dubost, qui officiait sur la radio depuis dix ans.

Daniel Conversano, que j'apprécie particulièrement, sans me sentir obligé de partager l'ensemble de ses propos (et réciproquement) m'avait fait l'honneur, il y a un an, d'une interview que j'avais vraiment beaucoup aimée, grâce à ses qualités d'animateur d'entretien. Je n'avais pas vu passer les deux heures, et cette vidéo, intitulée « Cette gauche qui lutte contre l'islam », a été vue, ce jour, par 30 000 personnes.

Daniel Conversano, comme Henri Dubost, mais aussi des animateurs comme Martial Bild ou Pierre Bergerault sur TV Libertés, prépare remarquablement ses entretiens, prenant le temps de lire le livre dont il parle, et de s'appuyer sur de nombreuses notes. C'est vraiment très plaisant de répondre aux questions de journalistes de ce calibre, même s'ils n'ont pas de carte de presse.

Bien sûr, Daniel ne pouvait pas ne pas réagir à cette éviction, ce qu'il a fait, à sa façon, dans cette vidéo de

vingt minutes, où il exprime sa déception, face au sort qui lui a été fait. Il fait, à la fin de sa vidéo, une proposition à Henri Dubost, licencié par Radio Courtoisie : il lui offre le créneau qu'il veut, sur sa radio, et lui promet qu'il pourra faire ce qu'il veut, avec le format de son choix. Selon mes informations, Henri aurait accepté, ce que tous les amoureux de la parole libre apprécieront.

Ce triste épisode, dont la cause n'avait aucunement besoin, nous confirme la pression que subissent tous les animateurs de la réinfosphère, confrontés à la dictature du CSA, ou à celle des antiracistes ou des juges.

La réinformation a besoin de la parole libre de Radio Courtoisie, mais aussi de celle de Henri Dubost et Daniel Conversano, et de tous ceux qui, à leur façon, amènent leur pierre à l'édifice du combat pour la survie de notre civilisation, que nous menons de concert, chacun avec nos partitions.

Raison de plus pour affirmer, plus que jamais, au-delà des divergences d'idées ou de personnes, la nécessité d'une solidarité sans faille, de la part de tous les sites victimes de répression. Cela peut déjà se faire en informant ses propres lecteurs de tous ces faits, insupportables, mais de plus en plus nombreux, que subissent trop de résistants à l'invasion migratoire et à l'islamisation de notre pays.

Oserais-je dire que si nous essayons, à Riposte Laïque, d'agir ainsi, nous regrettons l'indifférence et le silence de nombre de sites de la réinfosphère, devant la répression que notre mouvance subit.

Ainsi, Christine Tasin saura, le 4 février prochain, si les juges auront suivi les réquisitions du procureur de la République, qui a demandé six mois de prison contre elle, pour apologie du terrorisme. J'expliquais avec humour, dans cette vidéo que je remerciais le procureur de m'avoir ouvert les yeux sur ce qu'était ma compagne, mais par ailleurs, nous aurions aimé, à Riposte Laïque, que cette scandaleuse requête du procureur contre la présidente de Résistance républicaine

soit rendue publique, et dénoncée, et que les seuls martyrs dont on parle ne soient pas les seuls Zemmour, Finkielkraut, Bensoussan, voire Renaud Camus.

Par ailleurs, ce malheureux épisode pose une question de fond : est-ce en se censurant devant la dictature du politiquement correct que la réinfosphère réussira à gagner la guerre de l'information que nous livrent les journaux de propagande, tous les jours, et à quoi servent nos médias si, pour survivre, ils sont obligés d'édulcorer l'essentiel de leur discours, notamment sur l'islam ?

Pierre Cassen